

COUPE AUTOMNE U9 PAR EQUIPES - SCRAMBLE à 3

**Mercredi 7 décembre au Golf de Nice
Shotgun à 13H30**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s U9 (né(e)s en 2013 ou après, possibilité d'inscrire une fille **ou** un garçon par équipe née en 2012 (U10)
Drapeau vert minimum recommandé pour participer. Pas de limite d'index.
La priorité d'inscription est donnée aux clubs labellisés avec possibilité d'inscrire une ou deux équipes clairement identifiées.
Chaque joueur doit être licencié, certificat médical à jour et membre de l'AS du club.
L'AS doit être à jour de sa cotisation au Comité.

CONDITIONS PARTICULIERES

Parcours adaptés suivant le niveau de jeu
Repères oranges
Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas donner de conseils.
Personne autorisée à donner des conseils : le Pro du club (interdiction de monter sur les greens)

FORME DE JEU

Chaque équipe est composée de **3 joueurs dont au moins 1 fille** (scramble à 3).
Compétition sur deux fois 9 trous.
Strokeford (balle relevée à 9 et on marque 10)

Malus de 5 coups pour les équipes n'ayant pas de filles
Classement par épreuve en Brut

ENGAGEMENT

Chaque école devra inscrire une ou deux équipes sur le site www.cdgolf06.com **avant le dimanche précédent.**
La liste des équipes inscrites sera affichée sur le site. En cas de changement après l'inscription, elle voudra bien s'adresser exclusivement à sportifjeunes@cdgolf06.fr .
Licence et certificat médical à jour auprès de la FFG à la date limite d'inscription.
Les seniors du Trophée Michel Fevre contribuent pour partie la compétition et la remise des Prix.

RECOMPENSES

La remise des prix aura lieu après la compétition.

ARBITRES

Arbitre - Directeur du Tournoi : annoncé sur place